

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 OCTOBRE 2009**

Le Conseil Municipal de VACQUEYRAS s'est réuni le lundi 19 octobre 2009, à 20 h 30, sous la présidence de Mr GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Absente excusée et représentée : Mme Claude MARCELLIN

Absent : M. Robert CHABRAN

Après lecture, le procès verbal de la séance précédente, du 24 septembre 2009, a été approuvé à l'unanimité.

Madame Simone DARUT est désignée secrétaire de séance.

Puis Monsieur le Maire devait donner un certain nombre d'informations liées aux séances précédentes comme la mise en place progressive de la classe numérique aux écoles, le début des travaux de mise en place de ralentisseurs Chemin de caveau et à Fontbonne, les travaux d'entretien en cours sur la Mayre de Payan financés par le Syndicat d'Aménagement du Bassin Sud-ouest du Mont Ventoux, l'analyse en cours par le CAUE de la consultation lancée pour la mise en place d'un chauffe-eau solaire pour le camping et le stade.

### **A l'unanimité le Conseil a :**

- Approuvé l'adhésion de la commune de TULETTE au Syndicat d'Adduction d'Eau Rhône-Aygués-Ouvèze (RAO)
- Renoncé à son droit de préemption sur la vente de la parcelle n° 5 du Lotissement les Vieilles Vignes, quartier Amélerai
- Pris une décision budgétaire modificative pour rembourser au Syndicat d'Initiative la somme de 285 €, somme que ce dernier avait avancé pour la Journée RAIMBAUT de Vacqueyras organisée par la Mairie
- Délibéré pour demander à la COVE une participation financière pour aider la commune à financer la révision du PLU notamment pour mettre en œuvre les objectifs du Programme Local de l'Habitat que la COVE a initié et qui prévoit une aide de 10 % de la dépense qui s'élèverait donc à 2 100 €.
- Donné un avis favorable, dans le cadre de l'enquête publique en cours, au projet de création d'un bassin écrêteur de Crue sur la Mayre de Payan qui sera réalisé par le Syndicat du Bassin Sud-ouest du Mont Ventoux
- Approuvé le devis de l'O N F pour une enquête physiologique, sanitaire et biomécanique sur les platanes communaux pour un montant de 1 435 € HT ;
- Donné son accord de principe à la demande de l'Association Paroisse des Dentelles de pouvoir électrifier les cloches (tintement pour les offices religieux). La Mairie ferait l'avance pour le montant de la TVA qu'elle récupérerait ensuite. Des devis sont en attente et seront transmis à la Mairie par l'Association.
- Décidé de demander une étude d'aide à la décision pour une éventuelle acquisition des locaux de la SAGIVAC suite à une demande du Syndicat des Vignerons

Monsieur le Maire devait ensuite présenter le Rapport d'Activité annuel de la CoVe, à titre d'information. Celui-ci est disponible en Mairie.

### **Puis furent effectués les comptes-rendus suivants :**

#### **Monsieur le Maire**

- Bureau du Conseil de COVE des 5 et 12 octobre : Projet d'Agglomération 2009-2013, tableau des effectifs, décisions budgétaires modificatives, avenants convention d'objectifs avec les Crèches associatives, subventions diverses, étude pour un schéma directeur de développement commercial...
- 9 octobre 2009 : Natura 2000 à Vaison-la-Romaine, mise en place de la structure de suivi

- 13 octobre 2009 : COVE - Comité de pilotage pour les ambassadeurs du tri dans l'habitat vertical collectif (Carpentras) avec signature de conventions
- 15 octobre 2009 : A Beaumes de Venise : restitution du plan communal de Sauvegarde (volet inondations). Etude prise en charge par le Syndicat du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux

**Madame Simone DARUT**

- 30 septembre 2009 : Journée de formation F.N.C.C.T. pour la culture à Carpentras. Rôle et missions des élus par rapport à la culture. Importance de la culture dans la vie communale
- 19 octobre 2009 : Forum de la lecture publique organisé par le Conseil Général à AVIGNON

**Monsieur Marc VERGIER**

- Réunion du Syndicat RAO le 29 septembre 2009 à Sainte-Cécile-Les-Vignes : Adhésion de la Commune de Tulette au Syndicat RAO. Information sur les marchés de travaux attribués. Réglementation sur les forages.

La séance fut levée à 22 h 15